

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la Municipalité de Caplan, tenue le lundi vingt février deux mille vingt-trois à dix-neuf heures à la salle Multifonctionnelle, lieu des séances dudit conseil.

Sont présents : Lise Castilloux, maire
 Paul-Égide Bourdages, conseiller
 M. Jean-Marc Moses, conseiller et maire suppléant
 Sylvain Bourque, conseiller
 Maude Brinck-Poirier, conseillère
 Joshua Burns, conseiller
 Jean-Bertrand Molloy, conseiller

Est aussi présente : Vital Cyr, directeur général et greffier-trésorier par intérim

Cette séance est sous la présidence de Mme Lise Castilloux, maire.

Les membres présents forment le quorum.

Réouverture de la séance.

25.3 Projet sentier des Caps – suivi;

25.4 Programme Nouveaux Horizons – autorisation paiement Club des 50 ans et plus l'Amitié;

25.5 Autorisation contrat Télus;

26. Autre(s) sujet(s) :

Période de questions.

Levée de la séance.

RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE AJOURNÉE LE 6 FÉVRIER 2023

Le maire, Mme Lise Castilloux, procède à la réouverture de la séance ajournée le 6 février 2023.

M. Sylvain Bourque propose l'adoption de l'ordre du jour avec la possibilité d'ajouter d'autres points.

Unanimité.

RÉSOLUTION 023-02-440

25.3 PROJET SENTIER DES CAPS – SUIVI

CONSIDÉRANT QUE le dépôt du projet de sentier des caps a été révisé;

CONSIDÉRANT la recommandation de suivi au projet;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. Jean-Bertrand Molloy et résolu l'unanimité des conseillers :

Qu'une nouvelle demande de subvention soit faite à la MRC de Bonaventure dans le cadre du FRR-2;

Que le conseil municipal accepte le suivi au projet;

Que le coordonnateur des loisirs ou le directeur général par intérim soient autorisés à signer tous les documents en lien avec ce dossier;

Adopté.

RÉSOLUTION 023-02-441

25.4 PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS – AUTORISATION PAIEMENT CLUB DES 50 ANS ET PLUS L'AMITIÉ

CONSIDÉRANT QUE la demande de financement du Club des 50 ans et plus l'Amitié de Caplan présentée dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) a été approuvée pour le montant de 18 750 \$;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a soutenu cette demande pour la réfection du centre communautaire (changement du plafond et des lumières du sous-sol – no. du projet 18235457);

CONSIDÉRANT QUE le Club des 50 ans et plus l'Amitié a dû déboursier 895.46 \$ pour des achats supplémentaires;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. Jean-Marc Moses et résolu à l'unanimité des conseillers :

Qu'un remboursement de 895.46 \$ soit fait au Club des 50 ans + l'Amitié pour le surplus des frais engagés dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA);

Que cette dépense soit affectée au surplus accumulé;

Adopté.

RÉSOLUTION 023-02-442

25.5 AUTORISATION CONTRAT TÉLUS

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Municipalité à installer l'internet par fibre optique au R1;

CONSIDÉRANT QUE cette installation est pour créer un lien direct et rapide en cas d'alarme sur le système d'eau potable;

CONSIDÉRANT les démarches faites pour évaluer les frais reliés à ces améliorations à cet endroit et que l'installation est possible;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit à cet effet signer un contrat avec Télus;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par M. Jean-Marc Moses et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le conseil municipal accepte l'installation de l'internet fibre optique au R1 fourni par Télus à 85 \$ par mois pour un contrat de 3 ans avec échéance le 1^e juin 2023, renouvelable pour une autre période de 3 ans;

Que le conseil municipal mandate M. Vital Cyr, directeur général et greffier-trésorier par intérim, à signer pour et au nom de la Municipalité de Caplan un contrat avec Télus pour l'installation d'internet par fibre optique au R1;

Adopté.

26. AUTRE(S) SUJET(S) :

Aucun sujet n'a été ajouté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question ou commentaires n'ont été émis.

RÉSOLUTION 023-02-443

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de M. Paul-Égide Bourdages la séance est levée.

Il est 19 h 20.

Unanimité.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
(sous réserve de son approbation)